

## CONSEIL MUNICIPAL DU 14 AVRIL 2025

-----

Le Conseil municipal s'est réuni le lundi 14 AVRIL 2025 à 20 heures 00, à l'Hôtel de Ville d'AUMALE, sous la présidence de M. François SELIER, Maire d'Aumale.

**Etaient présents** M. François SELIER, Mme Danielle LANSOY-CARON, M. Christian FRANCOIS, Mme Mady DUPONT, Mme Carole BOURDON, Mme Jessica DECOUDRE, M. Alain BELOU, Mme Françoise ADAM, Mme Anne-Marie DEVIGNE, M. Bruno PARSY

**Etaient excusés** : Mme Patricia HART a donné pouvoir à M. François SELIER,  
M. Jack LECLERC-FOURQUEZ a donné pouvoir à Mme Jessica DECOUDRE  
M. François SELIER, Maire ouvre la séance :

### **PROCES VERBAL**

Le procès-verbal de la séance du 03 avril 2025 est adopté à l'unanimité.

### **DESIGNATION D'UNE SECRETAIRE DE SEANCE**

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Il est proposé et désigné, à l'unanimité Mme Jessica DECOUDRE pour assurer ces fonctions.

### **TAUX D'IMPOSITION DES TAXES 2025**

M. Le Maire propose au Conseil Municipal, d'appliquer les mêmes taux communaux d'imposition en 2025 (taux inchangés depuis 2011), soit :

- 44.49% Taxe Foncière (bâti), le produit attendu de 1 404 549 €
- 47,51% Taxe Foncière (non bâti) le produit attendu de 23 993 €
- 18,53% Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) le produit attendu de 296 109 €
- 22,49 % Taxe d'habitation le produit attendu de 34 027 €

Après délibération et vote à l'unanimité, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2025.

### **SUBVENTION 2025 AUX ASSOCIATIONS**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité l'attribution des subventions aux associations comme ci-dessous :

<b>SUBVENTIONS 2025</b>	<b>2025</b>
Comité des Fêtes	47 000
Subvention classe de découverte	1 080
Coopérative scolaire Ecole Lucie Aubrac	400
Entente Sportive Aumaloise	19 000
E.S.A Pétanque – 1 <sup>er</sup> mai	500

Tennis - Participation éclairage	1 500
Amicale du Personnel Communal	5 800
Amicale des Sapeurs-Pompiers	700
Association des Donneurs de Sang d'Aumale	100
Association des Familles - Centre de Loisirs	12 000
Association des Jardins Ouvriers	70
Club des Loisirs des Aînés Aumalois	450

Enfance et partage	100
COJAC	500
Maison des Jeunes - tennis de table	170
Musique d'Aumale	19 000
Syndicat d'Initiative d'Aumale	1 400
Salon du livre	2 350
Société de Pêche et de Pisciculture	80
Anciens Combattants	220
Association des Médailleurs Militaires d'Aumale	190
Sclérose latérale amyotrophique (S.L.A.)	100
Prix courses d'Aumale Cycliste	150
Association sportive du collège Saint Joseph	350
Association sauvegarde église Aumale et du Patrimoine local	50
Association Education Populaire	500
Réserve de subvention	3 400
Pêche – subvention exceptionnelle	110
Participation 8 mai – Anciens combattants	300
Participation 11 novembre – Anciens combattants	300
Les p'tits héritiers d'Aumale	300
Banquet Sainte Barbe	1000
Banquet Sainte Cécile	400
<b>TOTAL</b>	<b>119 220</b>

### TARIFS CANTINE 2025 :

Le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité les tarifs ci-dessous :

<b>CANTINE</b>	
<b>ELEVES DU PRIMAIRE :</b>	
* par trimestre et par élève (la famille est domiciliée à Aumale ou Quincampoix-Fleuzy)	<b>192.00</b>
* par trimestre et par élève (la famille n'est pas domiciliée à Aumale ni à Quincampoix-Fleuzy)	<b>252.00</b>

<b>ELEVES DE LA MATERNELLE :</b>	
* par repas (la famille est domiciliée à Aumale ou Quincampoix-Fleuzy)	<b>3.50</b>
* par repas (la famille n'est pas domiciliée à Aumale ni à Quincampoix-Fleuzy)	<b>4.40</b>
* Repas occasionnel par enfant	<b>5.00</b>

## TARIFS 2025 GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Un goûter intégrant un laitage, un fruit et des céréales sera intégré au prix de garderie du soir, pour 1 € par jour pour la rentrée 2025, ce qui évitera les gouters oubliés et les dépannages. Cette solution permet de proposer aux enfants un goûter équilibré.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, les tarifs ci-dessous, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025 :

GARDERIE PERISCOLAIRE Au 1/09/2025	Moins de 5 présences			Forfait mensuel		
	Matin	Soir	Matin et Soir	Matin	Soir	Matin et soir
<b>Aumale QUINCAMPOIX</b>	2.20	3.2	4.1	19.9	33.5	43.5
<b>FLEUZY</b> Quotient < 1217						
Quotient > 1217	2.4	3.4	4.4	20.5	34.5	45.5
<b>Hors Aumale</b> Quotient < 1217	3.5	4.5	6.3	35	49	61
Quotient > 1217	3.6	4.6	6.5	36	50	63

## TARIFS 2025 CINÉMA

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les tarifs ci-dessous, à compter du 1er mai 2025

<b>TARIFS ENTREES</b>		
		<b>2025</b>
Normal		<b>6.90</b>
Réduit*		<b>6.00</b>
Enfant jusqu'à 2 ans		<b>GRATUIT</b>
Enfant - de 14 ans		<b>4.90</b>
Ecoles AUMALE/ASLH		<b>4.50</b>
Ecoles Hors AUMALE/ASLH		
Ecoles faisant parties du pôle Image		<b>2.50</b>
Semaines prix réduits		<b>3.50/ 4.00 /5.00</b>
Tarif du jeudi à 18 h		<b>6 €</b>
Suppléant 3D		<b>1.00</b>
AFFICHES	Petites	<b>6.00</b>
	Grandes	<b>9.00</b>

<b>LOCATIONS SALLE DU CINEMA*</b>		
* y compris ménage & projectionniste		
Salle journée entière		<b>450</b>
Salle tarif horaire		<b>60.00</b>
<b>TARIFS FRIANDISES</b>		
<b>BONBONS</b>		
1 grand sachet de 25 bonbons		<b>2,00</b>
1 barre Mars/Snickers/lion/kinder		<b>1,50</b>
1 paquet de petit Prince		<b>1,00</b>

<b>GLACES (divers parfums)</b>		
Cornetto, enigma, haribo, twister, etc		<b>2,00</b>
Pot Ben&Jerry's (150ml)		<b>3,20</b>
Pot Ben&Jerry's (100ml)		<b>2,70</b>
<b>BOISSONS</b>		
Coca-cola/Ice tea/orangina & autres		<b>1,50</b>
Coca-cola/Ice tea/orangina & autres (Bouteilles à visser de 50cl)		<b>2,50</b>
Eau cristalline 50 cl		<b>1,00</b>
<b>POP CORN</b>		
1 cornet de pop-corn		<b>2,50</b>
1 paquet de gâteaux (petit)		<b>0,50</b>
1 paquet de gâteaux (grand)		<b>1,00</b>

### **TARIFS 2025 FOYER SOCIO CULTUREL**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les tarifs ci-dessous, à compter du 1<sup>er</sup> mai 2025 :

Première location à 50 euros pour les agents communaux, élus et associations locales.

<b>FOYER SOCIO CULTUREL</b>		<b>2025</b>
<b>FORFAIT NETTOYAGE DE 62 € INCLUS</b>		
Personnes domiciliées à AUMALE	1 journée	<b>175,00</b>
	2 journées	<b>270,00</b>
Personnes hors Aumale	1 journée	<b>255,00</b>
	2 journées	<b>340,00</b>
Location pour deuil		<b>55,00</b>
Location vin d'honneur	AUMALE	<b>95,00</b>
	EXTERIEUR	<b>155,00</b>
Réunion sans repas		<b>85,00</b>

### **TARIFS 2025: SALLE DES FETES**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les tarifs ci-dessous à compter du 1<sup>er</sup> mai 2025 :

<b>SALLE DES FETES</b>	<b>A compter du 01/05/2025</b>
• Location pour évènement à caractère lucratif (sauf associations locales) (Poule aux dominos, manille, loto, bal, spectacle) :	<b>250</b>
• Location aux associations locales, agents communaux et élus (1ère location à 50 euros) :	<b>110</b>
• Location pour vin d'honneur, réception après inhumation :	<b>135</b>
• Location pour deuil	<b>70</b>

• Location pour conférence, exposition, assemblées générales, réunions :	155
• Location pour démonstration ou exposition de matériels divers ou tombola à caractère commercial	340
• Location pour mariage, banquet, lunch, repas privé et repas de comité d'entreprise:	
Personnes domiciliées à AUMALE : 1 journée	180
2 journées	260
Personnes non domiciliées à AUMALE : 1 journée	280
2 journées	350

## TARIFS 2025 CAMPING

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les tarifs du camping municipal

Le Conseil Municipal, adopte à l'unanimité les tarifs du camping comme ci-dessous, à compter du 1<sup>ER</sup> mai 2025 :

### TARIF JOURNALIER

	2025
* FORFAIT : Emplacement (caravane ou camping-car) + 1 véhicule + 1 ou 2 adultes + 1 ou 2 enfants – 10 ans + électricité (y compris 1 entrée gratuite par personne à la piscine selon les horaires d'ouverture)	20,00
* FORFAIT : Emplacement (tente) + 1 vélo ou 1 moto+1 ou 2 adultes (y compris 1 entrée gratuite par personne à la piscine selon les horaires)	10,00

### MAJORATION PAR JOUR

- personne supplémentaire (+ de 10 ans)	2,00
- enfant supplémentaire (-de 10 ans)	1,00
- véhicule supplémentaire	2,00
- Electricité – droit de branchement	3,00

### TARIFS DIVERS

- flot bleu	1,00
- caution adaptateur	100,00
* FORFAIT 7 jours : emplacement + 1 véhicule + 1 ou 2 adultes + 1 ou 2 enfants – 10 ans + électricité (y compris 1 entrée découverte gratuite par personne à la piscine selon les horaires d'ouverture).	50,00
- FORFAIT : groupe 2 nuits (2 adultes & 12 enfants – de 15 ans)	80,00
- FORFAIT : groupe 1 nuit (2 adultes & 12 enfants – de 15 ans)	50,00

- Taxe de séjour	0.20 €
------------------	--------

### TARIFS 2025 : SALLE DE RÉUNIONS

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les tarifs ci-dessous :

SALLE DE RÉUNIONS MAIRIE	Au 01/05/2025
Prix par jour de location	55 €

SALLE DE RÉUNIONS ANCIENNE MAISON DE RETRAITE	Au 01/05/2025
Matinée, après-midi ou soirée	40 €
Journée	60 €
Une semaine	150 €

### TARIFS 2025 : CIMETIERE

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les tarifs ci-dessous pour l'exercice 2025 :

CIMETIERES	A partir du 01/05/2025
------------	------------------------

• Droits pour les arrivées, départs de corps et exhumations :

Vacation de garde	20,00
-------------------	-------

• Droits de caveau provisoire (par mois) :

	32,00
Concession de 30 ans	166
Concession de 50 ans	331
Concession perpétuelle + droit de timbre & d'enregistrement	1060

COLUMBARIUM	
Case 30 ans	820
Case 50 ans	1150
Plaque d'inscription (pose comprise)	172

### TARIFS 2025 : HALLE AU BEURRE

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les tarifs ci-dessous :

HALLE AU BEURRE	Au 01/05/2025	
Manifestations privées ou à titre commercial	1 journée	470 €
	2 journées	860 €
Manifestations à caractère culturel	1 journée	300 €
	2 journées	500 €
Vin d'honneur	190 €	

## TARIFS 2025 : BARRIÈRES

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les tarifs ci-dessous :

<b>BARRIERES MÉTALLIQUES</b>	<b>Au 01/05/2025</b>
L'unité	<b>3,50 €</b>

## TARIFS 2025 : LOGEMENTS

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les tarifs ci-dessous :

<b>LOGEMENTS</b>	<b>Au 01/05/2024</b>	<b>Au 1/05/2025</b>
10 place de la Libération	<b>555</b>	<b>566</b>
10 rue J Moulin - Apt 1-2	<b>327</b>	<b>333</b>
10 rue J Moulin - Apt 5	<b>492</b>	<b>502</b>
10 rue J Moulin - Apt 3	<b>321</b>	<b>327</b>
10 rue J Moulin - Apt 6	<b>135</b>	<b>138</b>
10 rue J Moulin - Apt10	<b>SUPPRIME</b>	<b>SUPPRIME</b>
35 rue du Baillage	<b>252</b>	<b>257</b>

## TARIFS 2025 : REDEVANCES D'OCCUPATION DES SOLS

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les tarifs ci-dessous :

<b>REDEVANCE D'OCCUPATION DES SOLS</b>	<b>Au 01/05/2025</b>
- L'abreuvoir	<b>380 €</b>
- L'escale	<b>180 €</b>

## TARIFS 2025: BIBLIOTHÈQUE

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les tarifs ci-dessous :

<b>BIBLIOTHEQUE</b>	<b>Au 1<sup>er</sup> mai 2025</b>
• jeunes de 0 à 18 ans, étudiants, et demandeurs d'emploi AUMALE	<b>5,00</b>
EXTERIEUR	<b>10,00</b>
• adultes AUMALE	<b>10,00</b>
EXTERIEUR	<b>15,00</b>
• carte de 10 cases pour 10 copies noire et blanc	<b>1,50</b>
• carte de 10 cases pour 10 impressions couleur	<b>11,50</b>
• pénalités de retards, par document et par semaine	<b>0,50</b>
• pénalités de retards, par DVD et par jour	<b>1,00</b>
• remplacement de la carte de lecteur en cas de vol ou de perte	<b>5,00</b>

•Documents déclassés (le document ou le lot de magazine)	1,00
PRETS DE DOCUMENTS A UNE ENSEIGNANTE P/ SA CLASSE : AUMALE	GRATUIT
EXTERIEUR	15,00
PRETS DE DOCUMENTS A UN CENTRE DE LOISIRS AUMALE	GRATUIT
EXTERIEUR	15,00
PRETS DIVERSES STRUCTURES DEPARTEMENTALES	
Abonnement prêt de documents, livres...	12,40

### TARIFS 2025 : PISCINE

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les tarifs ci-dessous à compter du 1<sup>er</sup> mai 2025:

<b>PISCINE</b>	<b>2025</b>
<b>ADULTES</b> : Bain Adulte Aumale	<b>4,00</b>
Bain adulte Hors Aumale	<b>4,50</b>
Carnet adulte Aumale	<b>32,00</b>
Carnet adulte Hors Aumale	<b>40,50</b>
Adulte journée Aumale	<b>6,00</b>
Adulte Journée Hors Aumale	<b>7,00</b>
Abonnement quinzaine plus de 16 ans Aumale	<b>35,00</b>
Abonnement quinzaine plus de 16 ans Hors Aumale	<b>40,00</b>
Abonnement mensuel plus de 16 ans Aumale	<b>50,00</b>
Abonnement mensuel plus de 16 ans Hors Aumale	<b>55,00</b>
<b>ENFANTS</b> :	
Bain enfant 3-16 ans Aumale	<b>2,80</b>
Bain enfant 3-16 ans Hors Aumale	<b>3,30</b>
Carnet enfants Aumale	<b>22,40</b>
Carnet enfants Hors Aumale	<b>29,70</b>
Abonnement quinzaine enfants Aumale	<b>25,00</b>
Abonnement quinzaine enfants Hors Aumale	<b>30,00</b>
Abonnement mensuel enfants Aumale	<b>35,00</b>
Abonnement mensuel enfants Hors Aumale	<b>40,00</b>
<b>DIVERS</b> : Par enfant Centre de Loisirs Aumale (à partir de 15 enfants)	<b>1,00</b>
Visiteur	<b>1,00</b>

<b><u>BONBONS PISCINE</u></b>	<b>2025</b>
- 1 petit sachet de bonbons (12)	<b>1,00</b>
- 1 grand sachet de bonbons (25)	<b>2,00</b>
- 1 barre de mars ou snickers ou de lion	<b>1,50</b>
- 1 barre de kinder Bueno	<b>1,50</b>
- 1 paquet de Petit Prince	<b>1,00</b>
- 1 paquet de chips	<b>1,00</b>

<b>GLACES</b>	
- 1 cornetto enigma chocolat ou fraise ou vanille	<b>2,00</b>
- 1 magnum classique ou amande ou blanc	<b>2,50</b>
- 1 super twister orange, fraise, citron	<b>1,50</b>
- 1 Push up Haribo parfum vanille/fraise	<b>2,00</b>
Glaces à l'italienne :	
- 1 cornetto soft vanille ou chocolat ou vanille/pépité ou fraise	<b>2,00</b>
<b>BOISSONS</b>	
- coca, Ice Tea, jus d'orange	<b>1,50</b>
- Orangina	<b>1,50</b>
- eau cristalline 50 cl	<b>1,00</b>
- 1 café ou 1 thé	<b>1,00</b>
- 1 chocolat chaud	<b>1,50</b>
<b>CREPES - GAUFRES</b>	
- CREPE	
° nature ou sucre	<b>1,50</b>
° avec Nutella ou confiture	<b>2,00</b>
- GAUFRE	
° nature ou sucre	<b>2,00</b>
° avec Nutella ou confiture	<b>2,50</b>

## OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : DROIT DE VOIRIE 2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide et approuve les tarifs de droits de voirie pour l'année 2025 :

<b>SAISONNIER</b> <b>Du 15 avril à fin septembre</b>		<b>PERMANENT : TOUTE L'ANNEE</b>	
0 A 25M <sup>2</sup>	50€	0 A 25M <sup>2</sup>	150€
25 A 50M <sup>2</sup>	100€	25 A 50M <sup>2</sup>	250€
50 A 100 M <sup>2</sup>	200€	50 A 100M <sup>2</sup>	350€

## ECOLE PRIVEE JEANNE D'ARC : CONTRAT D'ASSOCIATION

Pour l'année 2025, dans le cadre du contrat d'association avec l'école privée Jeanne d'Arc, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer les taux unitaires suivants :

- 171 € la participation par élève du primaire
- 2 348.50 € la participation par classe de maternelle

Les crédits sont inscrits au budget primitif 2025.

## **PARTICIPATION COMMUNALE AU CCAS**

Le CCAS a pour vocation à venir en aide à des administrés en difficultés, sous forme de bons ou en ayant recours à la Banque Alimentaire. Il permet aussi la distribution de colis de Noël aux personnes âgées.

Afin d'équilibrer le budget, un virement de 7 133.70 € est nécessaire.

La subvention sera versée en plusieurs fois. Le montant voté est un montant maximum, le dernier versement sera ajusté en fonction des besoins réels du CCAS constatés en fin d'année.

## **BUDGETS PRIMITIFS 2025 BUDGET ANNEXE (ASSAINISSEMENT)**

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2025 « assainissement » qui est voté à l'unanimité.

Les recettes et les dépenses s'équilibrent comme suit :

- 638 296.96 € en fonctionnement,
- 1 233 443.75 € en investissement.

## **BUDGETS PRIMITIFS 2025 BUDGET ANNEXE ( EAU POTABLE ) :**

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2025 « Eau Potable » qui est voté à l'unanimité.

Les recettes et les dépenses s'équilibrent comme suit :

- 307 489.53 € en fonctionnement,
- 498 584.69 € en investissement.

## **BUDGETS PRIMITIFS 2025 BUDGET ANNEXE (CINEMA) :**

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2025 « Cinéma » qui est voté à l'unanimité.

Les recettes et les dépenses s'équilibrent comme suit :

- 141 097,60 € en fonctionnement,
- 28 594.56 € en investissement.

## **BUDGETS PRIMITIFS 2025 BUDGET PRINCIPAL (COMMUNE) :**

Madame le Maire présente le budget primitif 2025 de la commune qui est voté à l'unanimité.

Les recettes et les dépenses s'équilibrent comme suit :

- 3 705 039.45€ en fonctionnement,
- 1 306 864.50 € en investissement.

## **DIVERS**

Monsieur le Maire explique que Veolia préconise depuis quelques années l'abattage des peupliers, devenus dangereux, au niveau du captage du Petit Bailly. Il s'agit d'une centaine d'arbres, dont les grumes devront être évacuées. Pour cela, la clôture devra être démontée. Veolia préconise également une clôture au plus près du captage pour des questions de sécurité.

Une réflexion doit donc être menée afin de sécuriser le site, en respectant la législation en vigueur et envisager la replantation.

Une autre réflexion doit être menée sur les haies de thuyas situées entre les terrains de football et la Villa des Houx ainsi que celle du cimetière Sainte Marguerite. Toutes ses haies sont devenues trop larges et trop hautes, envahissant les terrains avoisinants.

## QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses

**L'ordre du jour est épuisé.**

La secrétaire,  
Jessica DECOUDRE



**SEANCE LEVEE A 21h00**

Le Maire,  
François SELLIER

